Syndicat mixte du Pays Haute-Corrèze Ventadour (Siren : 200060259)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Ussel
Arrondissement	Ussel
Département	Corrèze
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	29/12/2015
Date d'effet	01/01/2016

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Communauté de communes Ussel-Meymac-Haute-Corrèze
Numéro et libellé dans la voie	23, Parc d'activité du Bois Saint-Michel
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	19200 Ussel
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	45 174
Densité moyenne	20,57

Périmètres

Nombre total de membres : 6

- Dont 6 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
19	CC de Bugeat-Sornac-Millevaches au Coeur (241927284)	CC
19	CC des Gorges de la Haute-Dordogne (241927334)	CC
19	CC de Ventadour (241900133)	CC
19	CC du Pays d'Eygurande (241927292)	CC
19	CC Ussel-Meymac, Haute-Corrèze (241927417)	CC
19	CC Val et Plateaux Bortois (200043164)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) *le syndicat est compétent en amtière de SCOT, sur l'ensemble du territoire compris dans le périmètre fixé par l'arrêt inter-préfectoral du 10 juillet 2015. Il est chargé de l'élaboration, de l'approbation, du suivi, de l'évaluation, de la modification et de la révision du SCOT.*
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays *le syndicat est compétent pour la gestion et l'animation du Pays d'Art et d'Histoire. Le syndicat a vocation à exercer les activités de gestion et d'animation du Pays d'Art et d'Histoire conformément : - aux objectifs généraux du label accordé et défini par le Ministère de la Culture et de la communication au bénéfice de la population locale, des jeunes ou scolaires et des touristes, - aux termes de la convention de labellisation et de mise en oeuvre signée avec le Minsitère de la Culture et de la Communication.* A la carte : La compétence a été conservée par : CC Val et Plateaux Bortois, Communauté de communes de Bugeat-Sornac-Millevaches au coeur, Communauté de communes du pays d'Eygurande
- Autres ** le syndicat est compétent pour l'animation-coordination, la contractualisation et la mise en oeuvre d'opérations structurantes. Il a pour objet de concevoir et/ou d'élaborer les politiques de développement et de promouvoir les actions à maîtrise d'ouvrage communautaire qui en découlent, à savoir : -élaborer et valider le projet de territoire Haute-Corrèze Ventadour, -mettre en ?uvre le projet de territoire en collaboration avec les communautés de communes, -assurer le suivi administratif et financier des projets, -contractualiser avec l?Europe, l?État, la Région et le Département, -animer et suivre les dispositifs de développement : le programme européen LEADER, le dispositif économique de la Région, les programmes intégrés d?amélioration de l?habitat. * le syndicat peut assurer, par conevntion, des opérations de mandat pour le compte de ses membres qui en font la demande dans les conditions prévues par la règlementation en vigueur.*

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)